

Des refus collectifs victorieux

Plusieurs fois dans leur histoire, les Bretons ont été capables de faire face à d'énormes menaces en s'unissant. De cette force nouvelle a jailli un destin différent de celui qui paraissait certain ou probable.

Quelques cas récents ont été bien étudiés, notamment ceux du Célib, de la révolte des tracteurs et de la lutte contre les marées noires et les projets d'installation de centrales nucléaires.

Il est intéressant de récapituler un certain nombre de ces réactions collectives pour en déceler les points communs éventuels et le mode opératoire. Le but n'est pas ici de faire de la recherche historique, de livrer des informations inédites, on n'en aurait pas le temps. Il est simplement d'esquisser une réflexion sur ce qui pourrait être un mode d'action spécifique, à partir de quelques exemples non exhaustifs.

1) 936, Alain Barbetorte.

- La Bretagne subit une occupation normande terrible, assortie de nombreux pillages. Après lui avoir concédé la Normandie en 911, le roi de France a donné la Bretagne au duc de Normandie en 920.
- Nantes, Vannes, Landévennec, Redon sont pillées et brûlées.
- Les manuscrits des premières œuvres littéraires bretonnes disparaissent. On retrouve des objets précieux pillés en Bretagne dans les musées scandinaves, du Danemark et de Norvège. Émigration des élites.
- Foyers de résistance (Alet, Rennes, Guérande...)
- Appel de l'abbé Jean de Landévennec (petit-fils du roi Alain Le Grand), Alain Barbetorte débarque près de Dol, puis à Plourivo, puis atteint Nantes après débarquement à Pornic.
- **Victoire définitive de Trans (938).** La Bretagne retourne à un statut de large indépendance, seulement limitée à des hommages aux rois de France ou d'Angleterre qui valent surtout pour la politique extérieure.

- 2) 1378, Jean IV de Montfort

- En 1373, Jean IV de Montfort pratique une politique ostensiblement pro-anglaise et anti-française. Ses barons l'abandonnent lors d'une campagne du roi de France Charles V qui

envoie une armée commandée par son féal Duguesclin. D'abord réfugié en Angleterre, Jean IV guerroie ensuite en Aquitaine au côté du duc de Lancastre.

Charles V croit pouvoir confisquer le duché, confiscation que prononce le parlement de Paris le 18 décembre 1378.

Les Bretons s'unissent dans un grand mouvement unitaire. Jeanne de Penthièvre, concurrente de Jean IV, apporte son soutien à ce mouvement.

« Le duché n'était pas tenu en fief, mais était libre principauté sans autre obligation qu'un hommage d'alliance ».

Partout, constitution de ligues pour la garde et défense du droit ducal en Bretagne.

Le 3 août 1379, Jean IV débarque à Dinard devant une foule impressionnante et va reprendre possession de son duché. Ce retour a donné lieu à la création du chant *An Alarc'h*. Charles V s'y oppose mais décède.

Avec Charles VI est conclu le second traité de Guérande (15 janvier 1381) : la Bretagne abandonne l'alliance anglaise et prête l'hommage simple au roi de France.

Pour des exemples ultérieurs, on relèvera des exemples évoqués par ailleurs par Philippe Tourault dans son bon livre sur la *Résistance bretonne du XVe siècle à nos jours* (Perrin, 2002).

3) Les révoltes du papier timbré et des Bonnets rouges (1675)

Pas de volonté particulière de révolte tant que la Bretagne peut commerçer et que les Etats de Bretagne sont consultés sur l'impôt royal.

Là, dans un contexte de crise et de guerre, liées au développement de l'idéologie et de la politique colbertistes, la Bretagne n'en peut plus.

- a) **La Révolte du Papier timbré** est une réaction à la multiplication de taxes nouvelles dans un contexte de crise. Il s'agit d'un mouvement de masse multi classes. Les Parlementaires, la bourgeoisie, le petit peuple, tout le monde est scandalisé, révolté. D'abord à Rennes et à Nantes, ensuite dans les autres villes où sont localisés les bureaux de tabac et du papier timbré. Les pillages de ces bureaux, sans violence physique, dans le consensus, obligent le pouvoir central à différer la perception des impôts nouveaux, notamment dans les ports, dont Saint-Malo. Recul tactique du pouvoir central.
- b) **La Révolte des Bonnets rouges**, dont les causes immédiates sont les mêmes, concerne plus spécifiquement le monde rural. Toutes les catégories de la paysannerie y participe, mais aussi des éléments de la bourgeoisie, du clergé et de la petite noblesse.
- c) **Les paysans pauvres** mènent l'assaut contre les châteaux, parce que les droits seigneuriaux pèsent de plus en plus lourd et que les seigneurs perçoivent une partie des impôts royaux.

- d) **Les paysans moyens**, plutôt instruits les relaient à la tête du mouvement pour proposer des réformes qui font l'unanimité dans le monde paysan breton.
- e) Lorsque toutes ces réformes, déjà en partie appliquées, sont remises en cause par l'arrivée des troupes royales, **les paysans aisés** s'efforcent de négocier avec les seigneurs pour obtenir, devant notaire, la suppression des droits seigneuriaux. Ces avancées se font, mais vont être révoquées par le pouvoir central. Un consensus breton s'était pourtant réalisé sur le terrain.

4) La poussée vers plus d'autonomie du XVIII^e siècle :

Après l'échec de la révolte de Pontcallec en 1720, les États de Bretagne, où la très petite noblesse est dominante, et le Parlement vont pousser dans le même sens : l'augmentation du pouvoir provincial, la limitation du poids des impôts royaux. Cette unanimité va donner des résultats alors que la monarchie absolue tend à se renforcer ailleurs.

Dès 1717, 3 nobles bretons des États sont embastillés pour avoir refusé le don gratuit royal, diffusent un mémoire de doléances. Le Parlement refuse d'enregistrer le versement des impôts sans le consentement des États.

Le commandant en chef de Montesquiou évoque « une troupe de mutins infatués de droits imaginaires ». En 1718, il ajoute :

« *Ces esprits ne tendent qu'à l'indépendance et à donner au roi ce qu'ils voudront, se mesurant au temps de la duchesse Anne et de leurs priviléges, et c'est là leur idole !* ».

Les États refusent un nouvel impôt indirect, un droit d'entrée sur les Bretons. Décision cassée par le régent (duc d'Orléans), mais le Parlement refuse d'enregistrer l'arrêt. Finalement, la taxe nouvelle est supprimée.

En 1726, le roi autorise la création d'une commission de 6 membres des États pour la surveillance des travaux sur les routes. En 1732, elle reçoit un pouvoir de décision et devient une sorte d'exécutif provincial.

L'intendant du roi (Gallois de La Tour) proteste « *C'est rendre ces gens-là entièrement les maîtres* » (1732).

Avec le temps et son opiniâtreté, la Commission obtient le contrôle des fonds destinés à l'entretien des troupes, puis la levée d'une bonne partie de l'impôt, puis l'autorité sur les grands services publics.

En Bretagne, cette union a permis la mise en place d'une véritable monarchie constitutionnelle.

Le soutien aux parlementaires emprisonnés aboutit, à l'avènement de Louis XVI, à la libération des détenus. Les États gagnent le contrôle de l'octroi des villes. Sans l'opposition bourgeoisie-noblesse, ils auraient obtenu la levée de tous les impôts.

La noblesse n'accepte pas l'effort de démocratisation demandée par le tiers État breton (doublement, vote par tête, égalité devant l'impôt), ce qui empêche toute nouvelle réunion des États avant la Révolution.

5) Le mouvement contre la conscription

- **débuts de Révolution plutôt paisibles** : pas de grande peur, peu de prises de châteaux. Les réformes décidées par l'Assemblée constituante, notamment l'abolition des droits seigneuriaux, appliquée sans grand problème.
- **par contre, le durcissement du régime** (contre les prêtres, contre la paysannerie) mal vu : choc de la mort du roi. Opposition massive à la levée en masse de mars 1793.
- **le soulèvement massif et la solidarité avec les réfractaires** font que la levée en masse est peu appliquée dans les zones insurgées (3 blocs). On oublie souvent que ce que l'on a appelé chouannerie a atteint son objectif principal, la non-application de la conscription.

6) Les mouvements contre la nationalisation de l'enseignement

c'est-à-dire la suppression de l'enseignement catholique (1924-26, 1983-84) : à chaque fois, poussée vers la droite, alors que le vote habituel est résolument réformiste (Ille-et-Vilaine et Finistère parmi les premiers départements républicains de France). Triomphes de la gauche depuis qu'elle a abandonné ses projets d'école unique.

7) La transformation du monde agricole

- 1890-1946

- Mouvement profond de modernisation, entamé dès la fin du XIXe siècle :

syndicalisme, coopératives, mise en place d'organismes de crédits, sélection des espèces végétales et animales, assurances sociales agricoles. Accentuation au XXe siècle. Lutte contre les ventes saisies (de l'extrême droite à l'extrême gauche). Statut du fermage (Tanguy Prigent, 1945)

- 1950-1990 : la révolte des tracteurs (JAC-CDJA- syndicalisme alternatif)

mécanisation, motorisation, modernisation, diffusion des techniques, contrôle des marchés par une profession organisée. Explosion du mouvement coopératif (CUMA, CETA, SICA, commercialisation).

8) Le grand réveil collectif des Bretons

Des notables plus conscients

La conscience des enjeux permet de dépasser les divisions politiques (clivages réduits, faiblesse des appareils centraux, poids des notables)

Grande efficacité 1950-62

9) Le rôle majeur des Bretons dans l'amorce de la décentralisation et de la régionalisation (1965-1992) et dans la construction européenne

10) L'attachement à l'environnement : des mobilisations exceptionnelles

- Les marées noires 1967-2000
 - Le nucléaire

11) Une région soutenue et consensuelle (1972 - 2014) :

Peu écoutée

Compétences nouvelles refusées

Le poids des états majors centraux (carrières)

12) La reprise de l'action contre l'enclavement (mouvement Bonnets rouges, 2013-2014)

Réaction de la base. Succès partiel. Mais incapacité à mobiliser les syndicats et les élus de toutes tendances.

13) Le mouvement contre la partition :

Unique dans l'État français.

Appareil politique, médiatique et idéologique hostile

Conclusion : triomphe européen du néo libéralisme. En France, cela signifie : la richesse des riches profite aux pauvres, la richesse accrue de quelques régions favorisées profite aux autres. Le développement concentré sur quelques métropoles profite à tous.

Opposé au réformisme égalitaire des Bretons. Opposé au développement équilibré du territoire breton